

L'Ulmeusien

N°34 - DECEMBRE 2000



Édito



A peine commencée, déjà l'année 2000 s'achève. Le 21ème siècle prend place petit à petit, presque à notre insu, si ce n'est les fêtes qui ont marqué le 31 décembre 1999 pour célébrer l'arrivée de l'an 2000.

L'année 2001 sera plus marquante entre autres parce que ce sera l'année préparatoire à l'arrivée de l'Euro, d'abord dans les entreprises puis chez chacun d'entre nous. En effet, dès le début 2002, tous les moyens de paiement en francs devront disparaître, y compris notre monnaie, pour laisser la place aux moyens de paiement en Euro. Il va falloir s'y adapter, certes ce n'est pas évident d'intégrer que l'Euro vaut 6,55957 francs.

Au cours de cette année 2000, les travaux d'amélioration de notre commune se sont poursuivis. La salle d'arts martiaux a été achevée et mise à disposition du club dans les premiers mois de l'année. Celle-ci a permis de fonctionner dans de bonnes conditions et de développer les activités au bénéfice d'un plus grand nombre d'adhérents.

La salle des fêtes complètement rénovée tant sur le plan de l'acoustique que sur le plan de la décoration et de l'éclairage paraît être appréciée de tous. L'extension du centre commercial à la place de l'ancien passage couvert a permis l'agrandissement de la supérette et la création d'un studio à l'étage.

Nous avons aussi poursuivi les travaux de bordurage et de réfection de trottoirs rues de la Libération, de la République, de Caulmont ainsi que les travaux de réfection de la ruelle Gallois.

Nous avons continué l'important chantier de drainage des eaux pluviales entre Jonquières et Le Meux en passant par Caulmont. Les travaux ont consisté en l'achèvement de la liaison entre le fossé du tourteret et la zone industrielle, avec un nouveau passage sous la voie ferrée. Ce nouveau passage plus bas que le précédent va nous permettre de réaliser en 2001 un drainage efficace des eaux pluviales de la rue de Compiègne.

Nous avons aussi sollicité auprès du Conseil Général des subventions pour le drainage des eaux pluviales rue de la République, du chemin du Bûtel à

la rue Bazin, ainsi que pour améliorer la sécurité piétonne notamment à l'accès au cimetière en effectuant des travaux de bordurage et trottoirs rue de Caulmont depuis la rue Pierre Carluay jusqu'au cimetière.

De même, nous pourrions mettre en œuvre avec la commune de Rivecourt, dès le printemps, la rénovation du lotissement « La Fontaine Fréteau » car nous avons obtenu la subvention du Conseil Général et les problèmes fonciers et juridiques sont en voie de règlement.

Les études pour améliorer la sécurité rue de Rivecourt et rue de Compiègne vont être reprises pour préparer des phases opérationnelles.

Je dois vous avouer que quelquefois nous sommes un peu déçus lorsque nous constatons des dégradations, des graffitis, des fleurs arrachées, des salissures et des fleurs volées au cimetière, des bouteilles vides jetées dans les espaces publics. Il ne faut pas oublier que ces manques de civisme sont très regrettables et coûtent à la collectivité. Une fois la déception passée, malgré tout, nous réparons ou nettoyons immédiatement; l'essentiel étant que notre village conserve la qualité de son cadre de vie.

Après ce tour d'horizon d'une partie de nos préoccupations journalières, je tiens à vous souhaiter, non seulement de ma part, mais aussi de toute l'Equipe municipale et du personnel, une fin d'année 2000 très chaleureuse et une nouvelle année qui vous apporte à tous le maximum de bien-être et de bonheur.

Bien cordialement à vous,
Le Maire

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|---------|
| Édito | Page 1 |
| Informations municipales | Page 2 |
| Associations | Page 7 |
| Vie paroissiale | Page 10 |
| Vie pratique | Page 11 |

Informations Municipales

LA GENDARMERIE NATIONALE : DES METIERS AU SERVICE DES AUTRES

Dans le cadre du recrutement annuel de plus de 10 000 personnels au plan national, (gendarmes adjoints, sous-officiers, spécialistes du corps de soutien technique) la gendarmerie organise des sessions de tests de sélection chaque semaine à AMIENS.

Ces recrutements s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans, quels que soient les diplômes scolaires détenus pour les candidats gendarmes et gendarmes adjoints :

- Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 5 000 créations de postes qui sont proposées pour l'année 2000. Un gendarme adjoint perçoit une solde de 5 700 F et bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits.

- Les moins de 36 ans peuvent accéder à la formation rémunérée (8 000 F/mois) de gendarme en réussissant les tests d'aptitude générale, physique et professionnelle. La formation dure 12 mois et le sous-officier pourra ensuite au cours de sa carrière servir dans différentes spécialités ou accéder à une carrière de gradé ou d'officier.

- Pour les femmes et les hommes de 17 à 28 ans le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes (minimum baccalauréat) relatifs aux travaux publics, génie civil, restauration, comptabilité, secrétariat, mécanique automobile.

Enfin les jeunes hommes sursitaires (nés avant le 01/01/1979) désireux d'effectuer 10 mois valorisants peuvent toujours postuler pour un service national dans la gendarmerie nationale.

Pour tout renseignement contactez le :

**CENTRE D'INFORMATION ET DE
RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE**
1, rue Caumartin (près du Coliseum)
80 000 AMIENS

Ouvert au public :
Le lundi de 14h à 18h
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de
14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17 h

Tél. : 03 22 721 722

Ou votre brigade de gendarmerie locale
Ou visitez le site : [www.defense.gouv.fr/
gendarmerie](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie)



UNE PERMANENCE POUR LES JEUNES

La P.A.I.O de Compiègne destinée aux jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité, change son appellation pour devenir **la Mission Locale du Pays Compiègnais et du Pays des Sources**.

Son rôle : engager une démarche globale consistant à aider les jeunes à construire un itinéraire d'insertion sociale et professionnelle, elle apporte donc des réponses adaptées dans les domaines de l'emploi et de la formation, mais peut développer aussi des actions dans les domaines de la santé, du logement, des loisirs.

Le site principal se trouve à Compiègne, 3 rue de l'Anthémis où un jeune peut se rendre du lundi au vendredi; à celui-ci s'ajoutent des permanences qui vont se développer à partir de janvier 2001.

L'une d'elle sera installée à Venette. Le jour et le lieu ne sont pas encore connus, mais en appelant au **03 44 36 34 44**, à partir de fin janvier, vous serez renseigné.

Offres d'emplois, renseignements sur les différents contrats, techniques de recherche d'emploi, aides financières, informations sur les métiers et le marché de l'emploi, conseils, vous seront prodigués à la permanence assurée par la **Mission Locale du Pays Compiègnais et du Pays des Sources**.

PLANTATION ET VOISINAGE

Nous avons été interrogés sur des problèmes de distance des plantations, de hauteur de haies en mitoyenneté. Nous vous rappelons donc certaines règles issues du Code Civil :

- les arbres dont la hauteur dépasse 2 m. doivent se situer à 2 m. au moins de la limite séparative (voisinage comme voirie).

- les haies et arbustes plantés au minimum à 0,50 m de la limite séparative doivent avoir une hauteur inférieure à 2 m.

Il est vrai que la végétation non maîtrisée peut être gênante à plusieurs niveaux (manque de clarté, humidité, insectes) et peut être cause de brouille entre riverains. Nous invitons donc nos administrés à se conformer à ces quelques règles en élaguant et étêtant au besoin les arbres, haies et toutes plantations qui pourraient nuire au voisinage, sauf accord entre voisins.



REPAS DES ANCIENS

Le désormais traditionnel repas des anciens s'est déroulé le 10 décembre. Monsieur le Maire et ses adjoints ont accueilli 80 personnes dans notre salle des fêtes pour passer un agréable moment. Après le repas une jeune habitante du Meux, Elodie SERGENT, nous a charmés avec quelques chansons. Puis un animateur, invité par l'Association Familles Rurales, a pris le relais musical et permis aux personnes présentes de faire quelques pas de danse. Ces dernières ont pu apprécier la nouvelle décoration et surtout la nouvelle acoustique de notre salle des fêtes.

Ceux qui n'ont pu se rendre à ce repas, ont reçu un ballotin de chocolat offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

RAPPEL

EXTRAIT DE L'ARRETE RELATIF AU BRUIT

Principe général

« ... Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. ... »

Dispositions générales

« ... Lorsque le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, la durée, la répétition ou l'intensité seront prises en compte pour l'appréciation de la gêne due aux

bruits de voisinage liés aux comportements. La gêne est constatée sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques. ... »

Lieux publics et accessibles au public

« ... Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelque soit leur provenance, ... »

Propriétés privées

« ... Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leur dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,**

- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**

- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. ... »**

« ... **Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens**, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal. ... »

UN NOUVEAU MEDECIN GENERALISTE

Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Emmanuelle GABRIEL-CORDONNIER, qui a installé son cabinet de consultations sur rendez-vous au 33, rue de la République.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES ?

En France , chacun est libre d'exercer son droit de vote. Mais pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu du domicile.

Les prochaines élections sont **les élections municipales et cantonales qui auront lieu les 11 et 18 mars 2001**. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pourrez pas voter.

Qui peut voter ?

En qualité de Citoyen Européen

La **citoyenneté européenne** (traité de Maastricht) offre aux ressortissants européens le droit de voter et d'être élus dans l'Etat membre où ils résident, même s'ils n'en possèdent pas la nationalité.

Si vous décidez de voter pour les élections municipales et cantonales en France, il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans avant le 1er mars 2001;

- Être domicilié(e) en France;

- Et ne pas être privé(e) du droit de vote en France ou dans l'Etat dont vous avez la nationalité.

Si vous remplissez ces trois conditions et que vous désirez voter, vous devez obligatoirement vous inscrire sur les listes électorales dites communales, ouvertes dans la Mairie de votre lieu de résidence, même si vous étiez déjà inscrit(e) pour les élections européennes. **Vous devez vous inscrire impérativement avant le 30 décembre 2000.**

Pour les Citoyens Français

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous les aurez avant le 1er mars 2001. Afin d'être certain de pouvoir voter, il vous faut, **avant le 30 décembre 2000**, vérifier auprès de votre Mairie que votre inscription est prise en compte.

Pensez à cette démarche afin de vous éviter le désagrément de constater lors des prochains scrutins que vous ne figurez pas sur la liste électorale.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat de la Mairie de votre lieu de résidence.

Mairie du Meux ☎ 03 44 41 51 11

RAPPEL VOIRIE

Déchets recyclables

Rappel

Sac jaune : bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartonnets.

Sac bleu : journaux, magazines et prospectus.

Ramassage

Dans la nuit du mardi au mercredi
Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus, la collecte est décalée à la nuit du mercredi au jeudi.

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement dans la nuit du mercredi au jeudi.

Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté à la nuit du jeudi au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de chaque mois
(Nuit du mercredi au jeudi)

Benne à déchets verts

84, rue de Caulmont.

Ouverture le samedi de 9h45 à 11h45 et le mercredi de 16h45 à 18h45.

Fermeture du 15 décembre 2000 au 15 mars 2001

Décharge

Possibilité de déposer gratuitement les **déchets triés** à la société **ECOSITA à la ZAC de Mercières.**

Ouverture de 14h à 17h00 du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif de domicile.)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|----------------|--------------|
| Victor DOMANGE | 28 septembre |
| Stéphane BOUR | 4 octobre |
| Mélanie LHOTTE | 23 octobre |
| Margot WASSE | 31 octobre |
| Lise ROLLAND | 16 novembre |
| Maëva BEAURAIN | 4 décembre |

MARIAGES

| | |
|-------------------------------|-------------|
| Dominique GARDE et N'Souh AKE | 16 décembre |
|-------------------------------|-------------|

DÉCÈS

| | |
|-------------|-------------|
| Lino CANINI | 13 novembre |
|-------------|-------------|

Associations

CLUB DE L'AMITIE

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour jouer à la belote, scrabble, jeux de société et passer un agréable jeudi après-midi de 14h30 à 18h00 à la Maison des Associations.

Vous pouvez soit contacter
M. Anicet SCHAMBERT

☎ 03 44 41 50 22

soit nous rejoindre directement à la Maison des Associations le jeudi.

En attendant de vous retrouver le Club de l'Amitié vous souhaite de bonnes et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Le président,
M. Anicet SCHAMBERT



JUDO CLUB

Nous tenons à féliciter la catégorie Poussins qui a concouru au tournoi des Petits Tigres, et notamment Marine BAGAYOKO, Corentin BOCH, Romain BORDREZ, Marion CACHEUR, Yoann CATEZ, Mathieu DECLERC, Nicolas ESLING, Alexandre LEFEBVRE, Julie NAUDIN, Pierrick RICHARD et Raphaël VANDELET.

Félicitations également à Tiffany et Xavier BEAUVILAIN, Anthony et Kathelen PELLETIER, Cédric KLEIN, Amandine, Noémie et Mickaël VAN DEN BROM qui ont participé avec assiduité au Téléthon organisé à La Croix-St-Ouen les 2 et 3 décembre, et qui ont tous été récompensés par une médaille.

Nos activités, notamment les nouvelles que nous avons mis en place à la rentrée (Taïso, Jujitsu et activité baby) recueillent un vif succès et nous donnent toute satisfaction. Nous vous rappelons que les inscriptions peuvent se faire

tout au long de l'année.

En attendant de vous retrouver pour la nouvelle année, nous vous souhaitons à tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Le président,
Pierre SPHAHAJ

CLUB DÉTENTE LOISIRS

(Couture - Travaux manuels)

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30. Notre cotisation demeure inchangée, c'est à dire 100 F à l'année, y compris les vacances scolaires, pour les deux après-midi par semaine.

Nous vous présentons tous nos voeux pour cette nouvelle année.

Pour tout renseignement s'adresser à
Mme Josette KERROS ☎ 03 44 91 08 47

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU MEUX

LOTO

L'APEEM organise son troisième loto le

SAMEDI 27 JANVIER 2001

18H00

(ouverture des portes à 17h30)

Salle Yvon Dupain LE MEUX

Nombreux lots pour petits et grands :
Filet garni, cafetière électrique, établi, micro chaîne, lecteur DVD, patinette, radio CD TV, jeux de sociétés ...

Bar, Buvette sur place.

Venez nombreux et en famille !

CARNAVAL

Dimanche 1er AVRIL
Sur le thème de la mer.

A cette occasion les enfants défilent
en fanfare.

Nous encourageons également les parents
d'élèves à se déguiser !

A l'issue du défilé, les enfants pourront assister
à un spectacle.

PAKITA, la fée rousse à lunettes revient avec
la suite de ses aventures :
« **Viens vite ... Je t'invite.** »

L'augmentation importante des adhésions
pour cette année 2000/2001 démontre l'intérêt
porté à l'association et nous encourage dans nos
activités.

Le Bureau

LES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-pompiers renouvelle
aux habitants et aux entreprises de la zone
industrielle du Meux, ses bons vœux pour 2001,
et les remercie vivement pour l'accueil qui lui est
réservé à l'occasion de la distribution des
calendriers.

Les pompiers du village à votre service :

| | |
|--------------------|-------------------------|
| Jean Pierre LESCOT | Rue du Gd Caucrimont |
| Jean-Louis GRONEK | Rue du Grand Jardin |
| José SCHAMBERT | Rue Champion |
| Daniel CARLUY | Rue des Vignettes |
| Daniel HARDY | Rue Champion |
| Denis SCHAMBERT | Meux Le Mont |
| Alain FOURNIER | Rue du Grand Jardin |
| Christine LESCOT | Rue du Gd Caucrimont |
| Dominique EGRET | Rue du Petit Caucrimont |
| Anthony GRONECK | Rue du Grand Jardin |

APPEL DES POMPIERS ☎ 18

Rappel :

Tous les appels de secours des pompiers
au 18 sont pris en compte au Centre de
Traitements des Alertes à Beauvais, qui transmet
par fax l'ordre et les moyens adaptés au Centre
de Secours le plus proche (pour Le Meux, CSP de

Compiègne) lequel appelle les pompiers locaux en
fonction de leurs disponibilités, et des moyens
adaptés en matériel. C'est pour cela que les
pompiers du village ne sont pas participants à
chaque intervention. C'est aussi pour cela
qu'aucune demande d'intervention ne peut être
faite directement au chef de corps, à un pompier
du voisinage ou en Mairie.

Le **3 FÉVRIER** prochain, vous pourrez vous
joindre aux pompiers pour honorer
SAINTE BARBE.

Au programme

17h00 : Rendez-vous au Local Pompiers
17h15 : Dépôt d'une gerbe au monument
17h30 : Allocutions - remise de diplômes
et médailles suivi d'un vin d'honneur
à la Maison des Associations
20h00 : Banquet Salle Yvon Dupain

sur réservation au ☎ 03 44 41 50 15



FAMILLES RURALES

L'A.F.R. vous souhaite à tous de joyeuses
fêtes de fin d'année, et espère vous retrouver
bientôt dans les diverses activités qu'elle vous
propose :

Centre de Loisirs Sans Hébergement

L'Association Familles Rurales organise un
CLSH qui accueillera les enfants de 4 à 12 ans
pendant les vacances d'hiver : **du 19 février au
2 mars 2001.**

Celui-ci se déroulera à l'école primaire aux
horaires suivants : 9h00 à 12h00 et 13h30 à
17h30.

Les tarifs, identiques à 2000,
correspondent à un barème dégressif en fonction
des ressources familiales et du nombre d'enfants
à charge.

La carte 2001 d'adhésion à Familles
Rurales, valable pour toute la famille et toutes
les activités proposées par l'association, est à
110 F.

Les inscriptions se feront à partir **du 5
février 2001** à la Médiathèque (Mairie 1er
étage) :

- Les lundis de 14h30 à 17h30
- Les mercredis de 9h00 à 11h00
- Les samedis de 9h00 à 11h00

Vous devez vous munir du carnet de santé de l'enfant, du N° d'allocataire CAF, du N° de Sécurité sociale, et d'une photocopie de l'avis d'imposition 2000.

Pour tout renseignement : ☎ 03 44 41 51 11

ENCADREMENT/PATCHWORK

Encadrement : le lundi de 14h00 à 17h00

Patchwork : le jeudi de 14h00 à 17h00

À la Maison des Associations.

Renseignements : ☎ 03 44 37 08 36

INFORMATIQUE/INTERNET

Nous sommes toujours à la recherche d'un (e) animateur(rice) bénévole afin de seconder l'actuel animateur, que nous remercions pour son dévouement.

Cette activité a lieu le **Mercredi de 18h00 à 20h00** à l'école primaire du Meux

Renseignements et inscriptions:

☎ 03 44 41 51 11

GYMNASTIQUE

Le vendredi de 9h15 à 10h15

et le **mardi de 10h30 à 11h30.**

à la salle de danse

(Chemin piétonnier des écoles)

Renseignements : ☎ 03 44 41 51 11

SCRABBLE

Tous les jeudis à partir de **18h00** à la Maison des Associations.

Renseignements : ☎ 03 44 91 12 76



CINÉMA

Le Samedi 20 janvier 2001

Dinosaure

Le Samedi 17 février 2001

Chicken run

Salle des fêtes à 20h30

Enfant : 18 F

Adulte : 23 F

NOËL DES ENFANTS

Le 19 décembre, les enfants des écoles maternelle et primaire ont assisté à la projection de contes de Noël pour les uns et de « Sur la route d'Eldorado » pour les autres, présentés par Ciné rural 60 à la salle des fêtes du Meux.

Les enfants ont eu la surprise de découvrir le Père Noël qui les attendait à la fin de la séance pour leur distribuer bonbons et cadeaux.

MÉDIATHÈQUE

Mairie 1er étage

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h00 à 15h45

Vendredi de 16h00 à 17h45

Inscription gratuite

Renseignements : ☎ 03 44 41 51 11

COUP DE



**VIDÉOTHÈQUE
ET AUDIOTHÈQUE**



Une nouvelle gamme de Vidéos, de CD et de CD ROM, sont à votre disposition depuis début décembre.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver « The Full Monty » une comédie irrésistible, « La vie rêvée des anges » (César 1999 du meilleur film), « Eyes wide shut » avec T.Cruise et N. Kidman, ou « Souviens-toi ...l'été dernier » pour frissonner, ...

Les enfants retrouveront leurs Disney préférés, un « Spécial Cartoon de Noël, ou de nouvelles aventures de Spiderman, Tintin, Pokémons, Mimi Cracra, ...



BIBLIOTHÈQUE

« Le journal de Bridget Jones »
de Helen FIELDING

Bridget Jones a 29 ans, est célibataire, a quelques kilos en trop, et tout cela ne lui facilite vraiment pas la vie. Alors elle écrit son journal et nous fait son irrésistible confession tour à tour hilarante, jubilatoire, ironique et tendre.

« Les Noël's blancs »
de Christian SIGNOL

Christian SIGNOL, nous raconte une nouvelle saga, dont il a le secret, aux sources de la France rurale. L'histoire se déroule à la limite de la Corrèze et du Puy-de-Dôme, là où les hivers sont toujours blancs. Là-bas vit une famille de pauvres paysans aux valeurs droites et sûres et aux émotions douces. Elle semblait avoir un destin tout tracé, mais la guerre de 14-18 va bouleverser leur vie.

« 99 Francs »
Frédéric BEIGBEDER

Frédéric BEIGBEDER brosse ici une critique acerbe de la société d'aujourd'hui. Il nous décrit la lente plongée dans l'enfer d'un fils de pub. Octave, héritier de la société de consommation, vit de celle-ci en travaillant dans une agence de pub. Puis il se rend compte peu à peu de l'infamie de ce monde qui l'entoure...

DERNIERE MINUTE

**CONCOURS DEPARTEMENTAL
DES MAISONS FLEURIES**

Deux lauréats ulmeusiens se sont distingués sur l'arrondissement de Compiègne, catégorie façades fleuries :

M. et Mme MONDE Classés 4ème
M et Mme BRUYER Classés 5ème

Ces deux lauréats se sont déjà brillamment distingués plusieurs fois lors du concours communal des maisons et trottoirs fleuris. Ils méritent à nouveau nos félicitations pour si bien égayer notre village.

Vie Paroissiale

Quoi de neuf au seuil de ce troisième millénaire ? Faisons le point.

Nous commençons à prendre conscience de notre appartenance à la grande paroisse de Compiègne-Sud, celle des Seize Bienheureuses Carmélites de Compiègne dont le nouveau curé est le Père Benoît Lecointe et qui a vu arriver le Père Marc Depecker, ordonné prêtre le 17 décembre. Nous avons aussi des liens particuliers avec les petites communautés dites de « la Rive Droite », même si au Meux nous sommes privilégiés en étant rattachés à la Communauté de La Croix-St-Ouen et à son pasteur, le Père Martin Thomas. En effet une messe est célébrée chez nous chaque samedi soir, alors que les villages voisins n'ont la messe qu'un dimanche par mois. Il nous arrive de les y rejoindre pour marquer notre appartenance à la nouvelle grande paroisse.

Mais il ne faut pas cacher la réalité. Sans l'aide des Chrétiens de La Croix-St-Ouen, de leurs animateurs et organiste, si nous n'avions pas aussi, occasionnellement, la présence de voisins d'Armancourt, Jaux, Rivecourt, Canly ou Jonquières, notre assemblée serait réduite à la portion congrue.

Alors faut-il se décourager? Non, la vie chrétienne ne se résume pas à la participation à la messe. Des parents font baptiser leurs enfants, les

inscrivent au catéchisme, tiennent à la Première Communion, à la Profession de Foi. De jeunes couples viennent confirmer leur amour dans le sacrement du mariage. Les deuils nous rassemblent quand le mystère de la mort nous questionne. Devant ce constat, bienvenue a été la proposition pour l'année 2000 du Jubilé, d'organiser des rencontres largement ouvertes. Ainsi deux groupes de six et sept participants se sont rencontrés cette année. Nous y avons pris goût. La joie du Jubilé aidant, rendez-vous est pris pour l'an 2001 dès les 24 et 25 janvier prochain. « Ce serait dommage en effet de se croiser sans se rencontrer » et de nouveaux visages à croiser il y en aura encore, après l'achèvement des nouvelles maisons.

Se rencontrer, se connaître pour s'apprécier et s'écouter, reconnaître nos différences comme nos aspirations communes, savoir nous situer dans l'Église, voir ce que nous attendons d'elle comme ce qu'elle peut attendre de nous. C'est l'art de mieux VIVRE ENSEMBLE.

Le chroniqueur de service
J. MARTIN



Vie Pratique

BABY SITTING

| | | |
|------------------------|--------|----------------|
| Cathy CHARPENTIER | 19 ans | 03 44 41 53 77 |
| Violaine CHARTRES | 19 ans | 03 44 91 12 82 |
| Auréliе CIERZNIAK | 19 ans | 03 44 91 05 21 |
| Virginie CIERZNIAK | 17 ans | 03 44 91 05 21 |
| Pauline CINTAS | 18 ans | 03 44 83 72 32 |
| Alexandra DELABARRE | 19 ans | 03 44 41 73 11 |
| Hélène JARNO | 19 ans | 03 44 91 08 29 |
| Barbara LE CHAPPELLIER | 17 ans | 03 44 41 28 18 |
| Isabelle PERRIER | 19 ans | 03 44 41 50 60 |
| Emilie SOIRON | 20 ans | 03 44 41 51 18 |
| Jennifer VANNIER | 17 ans | 03 44 41 55 09 |
| Marie-Eve VILLEGAS | 19 ans | 03 44 91 14 84 |

Les jeunes baby sitters désirant apparaître dans cette rubrique peuvent nous contacter au :

☎ 03 44 41 51 11



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence le **JEUDI de 9h00 à 12h00**
à la Maisons des Associations
03 44 41 31 43

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

| | |
|-----------------|----------------|
| Mme BOUR | 03 44 91 18 58 |
| Mme BORDREZ | 03 44 91 15 14 |
| Mme CHARPENTIER | 03 44 41 53 77 |
| Mme CREDOU | 03 44 41 50 98 |
| Mme GAILLARD | 03 44 83 75 16 |
| Mme GOBEAUT | 03 44 91 09 19 |
| Mme GRONEK | 03 44 41 59 21 |
| Mme GUILLOU | 03 44 91 18 87 |
| Mme MOREAU | 03 44 41 57 01 |
| Mme MOULIN | 03 44 91 02 09 |
| Mme PAIN | 03 44 41 51 27 |
| Mme RICHARD | 03 44 41 28 25 |
| Mme VICQ | 03 44 91 08 16 |

PERMANENCES PHARMACIENS

du samedi soir au samedi suivant

JANVIER

| | |
|---------------|--|
| 01 -SELLE | Estrée Saint Denis 03 44 41 30 07 |
| 06 -ROSSIGNOL | Verberie 03 44 40 90 06 |
| 13 -LEFEVRE | Béthisy Saint Pierre 03 44 39 70 49 |
| 20 -CULPIN | Chevrières 03 44 41 69 17 |
| 27 -DELAVENNE | Jaux 03 44 37 01 11 |

FEVRIER

| | |
|--------------|--|
| 03 -LEFEVRE | Béthisy Saint Pierre 03 44 39 70 49 |
| 10 -BAUDOUIN | Estrées st Denis 03 44 41 05 30 |
| 17 -CHANOT | Longueil Ste Marie 03 44 41 17 11 |
| 24 -MORIAMEZ | Lacroix-Saint-Ouen 03 44 41 20 25 |

MARS

| | |
|--------------|--------------------------------------|
| 03 -CAME | Saint-Sauveur 03 44 40 98 27 |
| 10 -SELLE | Estrée Saint Denis 03 44 41 30 07 |
| 17 -TERNACLE | Le Meux 03 44 41 59 05 |
| 24 -BALLIGNY | La Neuvilleoy 03 44 51 73 05 |

PERMANENCES INFIRMIERES

☎ 03 44 41 53 72

JANVIER

| | |
|---------|---------------|
| 01 - | Claire DUMEZ |
| 06-07 - | Sylvie LELONG |
| 13-14 - | Claire DUMEZ |
| 20-21 - | Sylvie LELONG |
| 27-28 - | Claire DUMEZ |

FEVRIER

| | |
|---------|---------------|
| 03-04 - | Sylvie LELONG |
| 10-11 - | Claire DUMEZ |
| 17-18 - | Sylvie LELONG |
| 24-25 - | Claire DUMEZ |

MARS

| | |
|---------|---------------|
| 03-04 - | Sylvie LELONG |
| 10-11 - | Claire DUMEZ |
| 17-18 - | Sylvie LELONG |
| 24-25 - | Claire DUMEZ |
| 31 - | Sylvie LELONG |

PERMANENCE MÉDECINS**JANVIER**

| | |
|--|------------------|
| 06- LEJEUNE 03 44 40 51 51 | Verberie |
| 07- OGUEZ 03 44 41 53 11 | Le Meux |
| 13- MAZINGARDE 03 44 40 51 51 | Verberie |
| 14- COURTHALAC 03 44 40 99 16 | Saint Sauveur |
| 20- GABRIEL CORDONNIER 03 44 91 20 88 | Le Meux |
| 21- VASSEUR 03 44 41 59 17 | La Croix-St-Ouen |
| 27- BOURGUIGNON 03 44 38 01 77 - | Verberie |
| 28- BOURGUIGNON 03 44 38 01 77 - | Verberie |

FEVRIER

| | |
|----------------------------------|-------------------|
| 03- GURTLE 03 44 41 41 77 | Chevrières |
| 04- BOUCHER 03 44 39 72 36 | Béthisy-St-Pierre |
| 10- DELLENBACH 03 44 40 99 16 | St-Sauveur |
| 11- LOBIN 03 44 41 23 77 | La Croix-St-Ouen |
| 17- MOET 03 44 41 44 33 | Chevrières |
| 18- OGUEZ 03 44 41 53 11 | Le Meux |
| 24- RAYNAL 03 44 91 05 05 | La Croix-St-Ouen |
| 25- ATTENTI 03 44 40 93 60 | Verberie |

MARS

| | |
|--|-------------------|
| 03- GOASGUEN 03 44 38 74 15 | Jaux |
| 04- PARISOT 03 44 54 71 14 | Rully |
| 10- VETTER 03 44 39 72 36 | Béthisy-St-Pierre |
| 11- OGUEZ 03 44 41 53 11 | Le Meux |
| 17- MAUGY 03 44 40 99 16 | Saint Sauveur |
| 18- VASSEUR 03 44 41 59 17 | La Croix-St-Ouen |
| 24 -FAYOLLE 03 44 41 24 11 | La Croix-St-Ouen |
| 25- JULLIEN 03 44 39 72 36 | Béthisy-St-Pierre |
| 31 -GABRIEL CORDONNIER 03 44 91 20 88 | Le Meux |

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

| | | |
|----------|---|---|
| Lundi | } | de 9 h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 |
| Mardi | | |
| Jeudi | | |
| Vendredi | | |
| Mercredi | } | de 9h00 à 12h00 |
| Samedi | | |

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi matin sur rendez-vous.

**NUMEROS UTILES**

Mairie : 03 44 41 51 11

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 03 44 41 20 05

Taxi : domicile : 03 44 91 05 79

voiture : 06 09 18 36 61



Prochaine édition mars 2001

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Siège : | Mairie du Meux |
| Direction : | Robert TERNACLE |
| Directeur de la publication : | Lionel MANTEAU |
| Rédaction : | Gérard BOUET Nicole VALENTIN |
| Composition et mise en page : | Hélène HAUTE-POTTIER |

Nous remercions Mr et Mmes Caron, Boimier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.